

Direction des Affaires Juridiques

Pôle Vie Institutionnelle et normes internes

147 rue de l'Université

75 338 Paris Cedex 07 - France

TÉL. : + 33 1 (0)1 42 75 90 00

Fax : + 33 1 (0)1 47 05 99 66

www.inrae.fr

DEC20039DAJ

Décision du 1^{er} janvier 2020 portant nomination de M. Mohamed NAAIM en qualité de Chef du Département AQUA

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 20 juillet 2016 (JO du 21 juillet 2016) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut National de la Recherche Agronomique, à compter du 27 juillet 2016,

Vu le décret n°2019-1046 du 10 octobre 2019 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, notamment son article 17,

Vu la décision du 1er janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu l'avis du Conseil scientifique de l'INRA en date du 25 septembre 2019,

Vu l'avis du Conseil scientifique et technique de l'IRSTEA en date du 25 septembre 2019,

Décide :

Article unique :

A compter du 1^{er} janvier 2020, M. Mohamed NAAIM, Ingénieur des Ponts, des Eaux et des Forêts, est nommé Chef du Département AQUA pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2020

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN